taines, épicier, Grand'Place, constatait la disparition de diverses marchandises. Il s'en plaignait à M. Squivée, commissaire de police du 3e arrondissement.

Une arrestation a été opérée hier matin. C'est celle d'une demoiselle Marie Verbruggen 24 ans, demeurant boulevard de Colmart, employée chez M. Desfontaines. Au cours d'une perquisition opérée chez les parents de la coupable, on a trouvé une grande quantité d'épiceries, des vins de Malaga, de Madère, du champagne, des liqueurs diverses, des confiseries et autres marchandises.

Accident

Jeudi après-midi, M. Pierre Delhuvenne, 44 ans, demeurant 25, boulevard de Strasbourg, passait rue de Lannoy. Un domestique de l'ébouage le pria de l'aider à relever une voiture.

Delhuvenne s'y prêta aussitôt, mais la voiture en se relevant le projeta sur un reverbère. Du choc, il reçut des blessures assez sérieuses à la poitrine.

Combats de coqs

Grande revanche de l'Enflé contre l'Ours de Roubaix, lundi 13 janvier. Attaque de l'Enflé d'un 3/5 mort pour 100 fr. Paires de plaisir à 20 fr. On battra 6 paires.

— Lundi 20 janvier à l'Ours partie 3/5 pour 100 fr. Paires de plaisir à 20 fr. On battra 6 paires, contre l'Enflé.

— Mercredi 25 décembre, jour de Noël, paris morts à l'Enflé, 3/5 pour 100 fr.; paires de plaisir à 20 fr. La grande Société d'Estaimpuis de l'Harnat contre la Société de Félix d'Heygère de Courtrai.

On attendra le train de la Belgique de quatre heures.

Lundi 23 décembre, attaque au Bon Vivant contre l'Enflé, tous poulets.

Lundi 30 décembre, rendage à l'Enflé contre le Bon Vivant, tous poulets.

Dimanche 5 janvier, attaque à l'Enflé contre la Nouvelle-Aventure de Tourcoing. Rendage le 12 janvier.

Dimanche 22 décembre, rendage chez M. D'Hal, à la Croix Blanche, contre Constant Cateloin, du Bas-Chemin à Wattrelos.

Chronique colombophile

Dans sa réunion du 4 décembre 1895, la société colombophile *Le Pigeon gris* a décidé ce qui suit :

A partir du 22 décembre 1895, des expositions partielles seront établies à son siège, chez M. A. Bovy, rue Daubenton, 69, de 9 heures du matin à 7 heures du soir.

Dimanche 22 décembre 1895, M. Edgar Petit, président de la Société, et M. E. Ysebaert, exposeront leurs belles collections qui ont obtenu de brillants résultats cette année.

VIVE LA FRANCE

LA SCIENCE ET LES ARTS

Demandez partout le chocolat à la marque du Président de la République (papier blanc glacé).

Le seul ne blanchissant pas en vieillissant, hygiénique et ranimant le moral.

Dépositaire pour toute l'Europe et les Colonies Françaises :

Constant CHOMBART-DUMONT

Epeule, Roubaix

20.21.22d.2299

TOURCOING

CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 20 décembre

Le conseil municipal a tenu hier soir sa quatrième séance de la session ordinaire de novembre.

A 8 heures 35, M. le Maire invite M. Dramas à procéder à l'appel nominal qui constate la présence de vingt membres de l'assemblée communale.

La *séance est déclarée ouverte*.

La lecture du procès-verbal de la précédente réunion est ajournée.

Service des eaux

Lecture est donnée des prévisions budgétaires pour le service des eaux en 1896, en tenant compte de la distribution d'eau potable qui pourrait commencer vers le milieu de l'année.

Le conseil adopte le budget des eaux.

Réception de fourniture

Le conseil homologue le procès verbal de réception des fonds du Bureau de bienfaisance.

Subventions aux sociétés de secours mutuels

M. le président de la *société de secours mutuels* des établissements Masurel frères, sollicite l'allocation accordée par la ville aux sociétés de secours mutuels proportionnellement aux versements effectués à la caisse des retraites.

Compte de mitoyenneté

Le conseil, sur le rapport du maire homologue différents comptes de mitoyenneté et décide l'inscription en recette des sommes a en provenir.

Vœu

MM. Louis Grau, Honoré et Ducoulombier ont déposé un vœu tendant à ce que la grande salle de l'Hôtel-de-Ville, dite salle des Fêtes, soit aménagée. Cette salle trouverait son utilité dans de multiples circonstances.

M. le Maire propose le renvoi à la Commission d'achèvement de l'Hôtel-de-Ville.

Les mêmes conseillers, plus M. Honoré Colson, déposent un autre vœu tendant à l'organisation de fêtes dans les quartiers de la ville à tour de rôle.

Vœu de M. Dron tendant à ce que les commissaires d'arrondissement de Tourcoing soient élevés d'une classe.

Rapport de la Commission des finances présenté par M. Destombes,

Messieurs,

Le vœu émis par notre honorable collègue M. Dron dans la séance du 24 août 1894, est venu à son tour de discussion devant la commission des finances et j'ai été chargé de vous rendre compte de nos débats.

Ce vœu, tendant à ce que les commissaires d'arrondissement de Tourcoing soient élevés de la troisième à la seconde classe, outre qu'il nous causerait un surcroît de dépenses de 2,400 francs, pourrait nous entraîner beaucoup plus loin. Il ne faut pas perdre de vue en effet qu'un troisième et même un quatrième commissaire peuvent nous être imposés, puisque la loi qui régit la matière dit que dans toutes les localités il y aura un commissaire par dix mille habitants. Or, l'élévation à la seconde classe, admise en principe, impliquerait que les commissaires de l'avenir devraient être également choisis dans la seconde catégorie, et il en résulterait une très lourde charge sur notre budget.

Après discussion, votre Commission a cru plus sage de s'arrêter aux dispositions suivantes : Prévision de trois commissaires de troisième classe, dont l'un pourrait, sur notre proposition, être élevé par l'autorité *supérieure, à la seconde* classe personnelle avec le traitement attaché à cette classe.

En résumé, la situation comporte :

Traitement de deux commissaires de 3e classe	L'un Fr.	2.000	»
Frais de bureaux	» »	400	»
Indemnité de logement	» »	800	»
		3.200	»
Par deux.	Fr.	6.400	»

Ce que nous vous proposons serait la suivante :

Comme ci-dessus pour deux commissaires de 3e classe		Fr. 6.400
Plus : traitement de 2e cl.	Fr. 3.000	
Frais de bureau	» 600	
Indemnité de logement	» 800	
	4.000	4.400
Total de la dépense		Fr. 10.800

et une augmentation de 4.400 francs sur l'exercice précédent.

Si vous êtes de l'avis de votre Commission, vous voudrez bien voter le crédit nécessaire au budget primitif de 1896.

M. Dron demande la parole. Il s'excuse de demander un nouvel ajournement, mais il lui semble que la question n'a pas été suffisamment étudiée. La solution proposée lui semble être une solution bâtarde.

M. Dron dit qu'il croit savoir que le gouvernement ne consentira pas à nommer ici un 3e commissaire de seconde classe ; alors que les deux autres resteront de troisième classe. Et le gouvernement aurait raison car enfin en appliquant le système que vous proposez ce serait créer entre des fonctionnaires ayant *les mêmes attributions des rivalités et des jalousies*.

Je crois avec vous qu'il y a lieu de créer un troisième poste de commissaire de quartier, mais si cela est nécessaire. Eh bien ! ou les fonctionnaires doivent être mis sur le même pied, c'est-à-dire qu'ils seront tous élevés à la seconde classe, ou resteront de troisième.

M. Dron cite Halluin où le poste de commissaire est de seconde classe.

Il fait ensuite ressortir que les commissaires de police sont moins avantagés chez nous que dans bien des villes voisines et notamment Roubaix.

En élevant les commissariats de quartier à la seconde classe vous resterez encore inférieures.

Sur une observation du rapporteur, M. Dron répond que les commissaires se soucient en somme beaucoup moins des 600 francs ou des 1200 francs supplémentaires que le titre qui leur confère avancement sur les registres du personnel.

M. Dron. — En ce qui concerne le commissariat central, je m'étonne de ne pas voir figurer au rapport une proposition, admise en principe il y a un an et élevant le poste à la 1re classe. Il est clair que le titulaire actuel, M. Rouillé comptait sur cette élévation du poste, sans cela, il ne serait pas venu ici.

M. Tack. — La question est très délicate et demande à être traitée à huis-clos.

M. Salembien demande que la question soit *suspendue jusqu'après le vote du budget.*

M. Destombes déclare qu'il avait toujours pensé que le commissaire central était de 1re classe.

Bref la question est ajournée après le budget.

Vœu de M. Dumortier tendant à ce que les cours d'études faits dans les écoles de Tourcoing soient gratuits.

M. Théry-Rasson, au nom des commissions réunies des finances et de l'instruction publique dépose un rapport très étendu sur cette question.

Les commissions pour des motifs financiers avaient dû rejeter le vœu tel qu'il avait été formulé par M. Dumortier. La dépense annuelle est évaluée à 55,000 fr.

M. Masure-Six, adjoint, délégué à l'instruction publique, a apporté un amendement au vœu précédent.

Cet amendement proposait l'établissement de cours d'études gratuits dans les écoles supérieures et dans les cours moyens des écoles primaires pour les élèves indigents.

Les cours rétribués par les familles seront les mêmes que ceux créés pour les enfants admis à la gratuité.

Les maîtres et les maîtresses sont et demeurent libres d'accepter ou de refuser la surveillance des cours d'étude.

La rétribution communale fixée à 1 fr. 50 par mois et par les élèves indigents.

La somme nécessaire pour l'application de l'amendement de M. Masure est évaluée par lui à neuf mille francs par an.

Les commissions et l'administration municipale ont été unanimement d'avis d'appliquer immédiatement la mesure proposée par M. Masure-Six, aux écoles supérieures.

En ce qui concerne les écoles primaires deux avis différents se sont produits parmi les membres des commissions.

Quelques-uns, se rendant compte des dangers et des inconvénients de la proposition, ont voté contre son application.

Les autres, constituant la majorité, se sont moins attachés à la question de principe même, *qu'ils ont acceptée, qu'à la question financière et budgétaire.* Ils se sont donc montrés favorables à l'amendement de M. Masure-Six, à condition que des considérations d'ordre financier, n'empêchent pas l'inscription au budget communal, de la somme de huit mille cinq cents francs jugée nécessaire.

Dans cette situation et attendu que ce dernier vote est soumis à une condition suspensive, nous proposons au Conseil municipal le rejet du vœu de M. Dumortier et le vote d'un crédit de cinq cents francs, à inscrire au budget *primitif de 1896, et applicable à l'exécution* de l'amendement de M. Masure-Six, en ce qui concerne les écoles supérieures.

Pour le surplus, Messieurs, nous nous en *rapportons à votre sagesse du soin de trancher* définitivement la question.

M. le Maire dit que les membres qui se sont montrés favorables à l'amendement de M. Masure sous réserve de la situation financière peuvent donner suite à leur désir, puisque le budget présente un excédent de cent mille francs.

M. le Maire rappelle cependant que cette dépense aura un caractère permanent.

M. Dumortier estime que le chiffre de 55,000 francs avancé comme conséquence de l'application de son vœu est exagéré. Il se livre à un calcul par lequel la dépense ne serait selon lui que de 8.255 francs.

M. Dumortier dit que l'adoption de son vœu serait bien accueillie par les ouvriers.

M. Théry-Rasson. — *Il est impossible* de constituer le cours dans deux classes par écoles pour le prix que vous indiquez de 8,255 fr. et pour tous les élèves de ces classes.

M. Théry établit ensuite la distinction entre le vœu de M. Dumortier et l'amendement de M. Masure, tandis que le premier vise tous les élèves, M. Masure ne fait porter la dépense que pour les indigents. Il proteste par cela même contre une imputation de M. Dumortier qui prétend qu'on ne veut rien faire pour les ouvriers.

M. Tack à son tour s'élève avec énergie contre les paroles de M. Dumortier. Le conseil municipal de Tourcoing a fait plus pour la classe ouvrière qu'aucune autre ville de France.

M. Salembien. — *Davantage que les socialistes de Roubaix, j'imagine.*

M. Dumortier. — On les a empêchés.

La discussion s'échauffe.

M. Dron ramène la question sur son véritable terrain. Il dit ce qu'il pense de la question des études, du surmenage intellectuel, de la rivalité des instituteurs qui bourrent la cervelle des enfants de toutes sortes de notion peu en rapport avec leur âge.

M. Dron rappelle les arguments qu'il présenta en 1885 lorsqu'il fut le rapporteur sur une proposition formée par M. Dewyn. Ses idées sont restées les mêmes.

En 1885, nous ne possédions pas cependant d'école supérieure. Nous en avons une aujourd'hui. Là il y a des enfants plus avancés *en âge : de 13 à 16 ans.*

Q'on donne les études à ceux-là pour les pousser dans leurs dernières années de classe. Pour ceux-là, moins de dangers à tous égards : surmenage, hygiène, risque d'accidents pour le retour à la maison, dangers qu'on ne saurait nier pour les jeunes enfants.

M. Dumortier a comparé les élèves du Lycée à ceux qui fréquentent les écoles primaires. M. Dron n'a pas de peine à démontrer *que la situation n'est pas la même.* Au Lycée, les jeunes élèves ont quatre heures de classe, ceux des écoles primaires en font six, sans parler des conditions hygiéniques qui diffèrent sensiblement.

M. Dron poursuit en donnant une multitude et d'excellentes raisons.

Des observations sont ensuite présentées par le rapporteur, M. le maire ; MM. Salembien, Dupont-Benoit, Tack.

Il ressort de la discussion que les instituteurs ne sont pas partisans de la mesure proposée.

M. Dron demande à M. le maire de mettre aux voix le principe de l'établissement d'études dans les cours moyens des écoles et voter les 9000 fr. en en subordonnant l'emploi aux *seuls indigents ou à tous les élèves.*

La discussion recommence.

En fin de compte, M. Dron retire sa proposition et se rallie à l'amendement de M. Masure.

Les conclusions du rapport, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité, sauf M. Dumortier, lequel n'a pas été très brillant au cours de cette discussion.

La séance est levée et renvoyée à aujourd'hui samedi, 7 heures 1/2.

Nouvelle brigade de gendarmerie

Les hommes et les chevaux composant la nouvelle brigade de gendarmerie sont arrivés hier.

La brigade est formée d'un brigadier, M. Pépin, ancien gendarme à la résidence d'Hesdin ; d'un homme de cette même résidence ; les autres viennent de Montreuil et de Lannoy.

Cette brigade de renfort va être d'une grande utilité. Le service ici était d'autant plus chargé que des hommes des deux anciennes brigades sont détachés à Halluin *pour les grèves qui sévissent dans cette localité.*

La « vie du poète » de Gustave Charpentier

La société des concerts populaires, sous la direction de M. Ratez, donnera dimanche à trois heures, à l'Hippodrome lillois, un grand concert populaire. « La vie du poète » poème et musique de notre concitoyen M. Gustave Charpentier, grand prix de Rome, sera exécuté sous la direction de l'auteur, avec le concours de Mme Tarquini-d'Or, de l'Opéra-Comique ; M. Vaguet, de l'Opéra ; M. Monfort, baryton du Grand-Théâtre de Lille ; de la société l'Union chorale des Orphéonistes lillois (directeur M. Louis Carpentier), et des chœurs des demoiselles du Conservatoire de Lille (200 exécutants).

PROGRAMME EXPLICATIF

Acte 1er. Enthousiasme — Acte 2e, la Nuit splendide — Acte 3e, 1er tableau : Impuissance ; 2e tableau, Ivresse.

L'orgue sera tenu par M. Bruggeman.

Les deux font la paire

Le nommé Antoine Liénard, 35 ans, maçon né à Bossuyt (Belgique) demeurant à la Croix-Rouge, est séparé de sa femme et vit avec la nommée Clémence Castel, femme B..., 30 ans, laquelle est elle-même séparée de son mari.

Hier matin, Clémence Castel se présentait au Bureau de bienfaisance et n'étant pas satisfaite des secours qu'on lui accordait elle jeta sur les marches du perron son jeune enfant. Liénard lui même causa du scandale.

L'agent Alphonse Dumortier fut outragé et frappé par cet individu, ainsi que le garde Nuyttens.

La femme s'opposa à l'arrestation de son amant. Cet intéressant couple a été arrêté.

La femme Castel sera poursuivie pour son enfant abandonné.

Commencement d'incendie

Hier vers une heure 45 après-midi, un commencement d'incendie s'est produit chez M. Masson, négociant en déchets, rue de la Maisonce. Un coussinet d'un métier batteur s'échauffa et communiqua le feu à une balle de déchets. On téléphona de chez M. Wittenbeaghe à l'Hôtel des pompiers. Les pompes partirent aussitôt avec tout le matériel qu'ils n'eurent pas à utiliser. A leur arrivée tout danger avait disparu. La balle enflammée avait été isolée et transportée dans un terrain vague. Les dégâts sont peu importants.

Accident de roulage

Hier, vers 2 heures 1/2 de l'après-midi, un chariot appartenant à M. Vandenmersk, voiturier à Roubaix, attelé de trois chevaux et chargé de 5000 kilogs de chicorée, a accroché rue du Haze une voiture à bras à M. Henri Dessaux, marchand de tissus, rue de Menin. Cette voiture en partie défoncée fut jetée sur le côté et un brancard vint enfoncer une vitre à la devanture de Mme Dessaux-Mas, boulangère.

Conférence populaire

La première conférence populaire organisée à l'Ecole de garçons de la Croix-Rouge a obtenu un très vif succès. C'est devant une salle comble, composée d'anciens élèves, presque tous accompagnés de leurs parents, que M. Bertrand, directeur de l'école a développé le sujet suivant : « Voyage aux pays annexés ».

Le conférencier a d'abord décrit avec une très *grande fidélité les villages des environs de Metz* où se sont livrées les premières grandes batailles de la guerre de 1870. Il s'arrête ensuite à Metz et dépeint avec beaucoup de talent et non sans émotion, les immenses casernes que les Prussiens *édifient tous les jours pour faire de cette ville* une avant-garde assurée.

De Metz, le conférencier nous mène à Strasbourg.

Le Rhin, les places principales avec leurs statues historiques défilent dans une description rapide qu'anime le plus pur patriotisme.

L'horloge astronomique de la cathédrale expliquée sur une gravure a vivement intéressé.

Mais où le conférencier a le plus ému son auditoire, c'est quand il a parlé des sentiments du peuple alsacien-lorrain à l'égard de la mère patrie absente. Il a montré combien leur amour pour la France est vivace ; surtout dans le peuple, le récit de la conversation qu'il a eue avec un vieux Strasbourgeois a fait couler plus d'une larme.

Aussi lorsque dans sa péroraison le conférencier a parlé de la délivrance peut-être proche des deux exilées, tous les cœurs battaient à l'unisson et les vifs applaudissements qui l'ont accueillie ont prouvé que jeunes et vieux, en cette occasion, sauraient faire leur devoir.

CROIX

On sait que la société des Anciens militaires, *La Revanche, organise pour dimanche prochain,* 22 courant, une soirée de bienfaisance au profit des soldats de la commune de Croix qui ont fait *partie de l'expédition de Madagascar.*

Nul doute que cette soirée sera des plus brillante étant donné le nom des artistes qui prêtent leurs gracieux concours, et que nous sommes heureux d'enregistrer :

Section de la *musique municipale de Croix*, sous la direction de M. Henri Gadenne.

MM. Bargibant, comique du Club des Frangins de Croix ; Louis Hourez, monologuiste du Club des Frangins de Croix ; H. Deleu baryton solo de la société chorale la Concorde de Comines ; De Tiège, ténor, id. ; G. Gorlo, id. ; Demartelaire, baryton ; A. Desplanque basse ; H. Delporte, id. ; H. Polvêche, comique de genres ; Bouche, pasquilles tourquennoises ; Dujardin, comique grime ; J. Desprez, ténor ; Cyrille Cornille, baryton léger ; J.-B. Mariage, chansonnettes comiques ; Bus, déclamateur, Lesage, baryton ; Brouillard, id.

A l'issue de la soirée, tirage de la superbe tombola.

Voici la deuxième liste des lots reçus et qui sont exposés au siège de la sociétés :

DONS : Vingt-cinq francs espèces, M. Montalembert, député — *Un réveil matin,* M. Pluquet, maire — Un superbe gigot, M. Désiré Capiette — Un tapis de table, M. Dufossez-Coussart — Une *lampe colonne,* M. Edouard Lecomte fils — Une douzaine de mouchoir fil blanc, M. Henri Ségard, adjoint — Statue de Jeanne d'Arc, M. Declercq — Trois sucriers en étain, d'un Anonyme — Bon pour tapisser une maison, M. Louis Gons — 12 *rouleaux de papier avec bordure (à tapisser),* M. Désiré Jordez — Une horloge, M. Louis Leroux — Un nécessaire de cordonnier, M. Paul Decrême — Deux cache pots, M. Louis Leman — Plat illustré et Trois francs en espèces, Mme Constantin *Descat — La Rixe « de Meissonnier », gravure,* M. Henri Crombé — Un beurrier, M. Dubus — Un plat ant que, M. Florin, a joint — Un poêle chouberski, M. Joseph Vammol — Un kilogramme de café extra d'un ex-brigadier du 13e chasseur — Cinq kilogrammes chicorée, d'un ex-brigadier du 18e chasseur — Une surprise, M. Paul Minne — Une montre M. Vandenbrouck — Douze portrait émaillés, M. Désiré Cousin — Un portrait au crayon, M. Maurice Lesage, (peintre lauréat de l'école des Beaux-Arts — Trois boites chinoises M. Aimable Deschamps — Une soupière, M. Aimable Deschamps — Six boites à chicorée, M. Lecomte-Dubar — Un flacon d'odeur, M. Alph. Boutry, coiffeur — Un réveil matin, M. Emile Roussel — Une livre café extra, M. Henri Tiberghien — Un piédestal, M. Jules Legrand — Cinq kilogrammes de chicorée, M. Léon Lefebre — Un almanach Hachette, M. Edmond Leuridan — Une paire de boites, M. Victor Deleu — Un voyage à Wattrelos (Aller et Retour), M. Alexandre Lenoir — Un portefeuille, M. J.-B. Derasse.

Les personnes détenteurs de billets, qui n'en auraient pas eu le placement jusqu'à ce jour, sont *priées de les rapporter samedi soir, 21 décembre,* au siège de la Société où un membre les leur reprendra. Passé cette date, les billets non rendus, seront considérés comme vendus.

Remerciement aux pompiers

La lettre suivante vient d'être adressée au commandant des sapeurs-pompiers de Croix :

Flers, le 20 décembre 1895.

Monsieur Com Boag, capitaine de ladite brigade de Croix,

Je vous remercie de votre dévouement et de celui de vos hommes lors de l'incendie qui a eu lieu chez moi dans la nuit du 17 au 18 courant et vous en suis bien reconnaissant. Inclus la somme de cent francs, destinée à la caisse de votre bonne brigade de pompiers.

Recevez, monsieur, avec mes remerciements *réitérés,* mes bien sincères salutations.

Emile DUPIR WATTEAU.

WASQUEHAL

Société chorale « Les Amis-Réunis »

La Société chorale « Les Amis-Réunis », dans sa réunion du mercredi 18 courant, a procédé à l'élection d'un vice-président. C'est M. Henri Francomme qui a été élu à l'unanimité.

Concert de bienfaisance

La Société chorale « Les Amis-Réunis » de Wasquehal, organise pour le dimanche 2 février 1896, un grand concert au profit des pauvres.

Cette fête aura lieu dans la grande salle du Café Dillies-Mescart, sur la Place.

Des artistes renommés prêteront leur concours.

Tombola

Cette Société organise également une grande tombola. Les billets seront mis en circulation le jour du Concert.

Société de Gymnastique « L'Espérance »

Cette Société se rendra à Lille dimanche prochain.

Elle profitera du passage à Wasquehal des Sociétés de gymnastique réunies de Lille, qui feront ce jour-là une marche de 40 kilomètres, pour les accompagner jusqu'à Lille.

Combat de Coqs

Une intéressante partie de coqs aura lieu dimanche prochain à l'estaminet du « Noir-Bonnet », à Wasquehal.

Ce sera le rendage d'une partie engagée contre la Société Huart.

D'importants paris faits de part et autre rendent cette partie très animée. Des coqs de valeur seront mis au parc.

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel de Lille

ROUBAIX

Vagabondage. Tentative d'évasion. — La police de Roubaix ayant arrêté deux vagabonds, Charles Cornu, 25 ans, mécanicien, sans domicile et Charles Vanghuisch, 24 ans, charretier à Roubaix les enfermèrent dans la prison municipale. Cornu tentait bientôt de s'évader mais était arrêté au milieu de sa besogne.

Pour vagabondage 2 mois de prison à chacun d'eux. En plus, pour tentative d'évasion par bris de prison, 2 mois de prison à Cornu, sans confusion avec la peine précédemment prononcée.

TOURCOING

Amour des friandises. — La fille Duchâtel, 16 ans, soigneuse, et ses deux compagnes, Marie Kemp, 17 ans, et Marie Leclercq, 15 ans, en passant devant la pâtisserie Bayard, rue de l'Industrie n'ont pu résister au désir de goûter aux friandises. Elles brisèrent un carreau et délicatement s'emparèrent de quelques bons gâteaux. C'est ce qui les a amenées sur les bancs de la police correctionnelle.

Aux deux premières six jours de prison. Marie Leclerc, vu son âge, est acquittée comme ayant agi sans discernement et remise à ses parents.

Suites d'une « forte paille ». — Pierre Degrand, 35 ans, savetier, est un garçon qui s'est toujours bien conduit ; *mais il avait pris un « plumet »* soigné mardi dernier, quand vers minuit l'agent Benoit le rencontra rue Verte, porteur d'une pièce de bois enlevée dans un chantier appartenant à la Ville.

Voilà qui vaut à Degrand 8 jours de prison pour vol et 5 francs d'amende pour ivresse, mais avec application de la loi Bérenger.

WATTRELOS

Agression au Sapin Vert. — Le 8 août, un sieur Hector Bataille, 21 ans, soldat au Quesnoy, rencontra sur la route un sieur Willes auquel il demanda des allumettes.

Bataille était en compagnie de trois camarades Vanwambecke Achille, 20 ans, bâcleur, Lorthiois Henri, 32 ans, fileur et Albert Porta, 17 ans, teinturier. Après échange de quelques paroles, Bataille voulut tomber sur Willes.

Un garçon brasseur qui passait, le sieur Leplat, voyant que Willes allait attraper une roulée soignée, arriva pour faire cesser la scène. Les quatre compagnons sautèrent sur lui et le rouèrent de coups.

Vanwambecke est condamné à 4 mois de prison, Bataille à 2 mois, Porta à un mois et Lorthioir à dix jours.

Vanwambecke est en outre condamné à 20 jours de prison, avec confusion, pour avoir outragé le garde Flipo quand celui-ci, porteur du mandat d'arrêt, vint pour l'arrêter.

SPECTACLES & CONCERTS

Grand Théâtre de Roubaix. — *Mireille.* — C'est bien à tort que notre confrère du *«Journal de Roubaix»* reproche à notre troupe lyrique une immense coupure dans l'interprétation de *Mireille.*

La partition de l'opéra de Gounod a été littéralement suivie, du commencement à la fin. Ce qui a pu dérouter les auditeurs, c'est que le résumé porté aux programmes est rédigé d'après une ancienne brochure, datant d'avant le remaniement de la partition ; remaniement partout adopté et joué, même à Roubaix où nous n'avons pas souvenance d'avoir entendu *Mireille* avec son supplément « Le Val d'Enfer ».

Mlle Heider a composé une Mireille accomplie, vocalisant avec une virtuosité très rare que l'ariette « O Légère hirondelle » et se montrant jusqu'au bout de son rôle l'artiste consciencieuse, *toujours entendue avec un nouveau plaisir.*

M. Paul Gaut er nous a donné un excellent Vincent, nous servant des notes du meilleur galoubet.

Mme Villa, toujours consciencieuse, a joué Taven suivant la bonne méthode ; M. Gordon a *composé un maître Ramon d'une fougue bienten*due.

M. Piens, un juvénile Ourrias a conquis les suffrages ; quant à Maître Ambroise, M. Kinnel, chacun s'accordait à constater qu'il avait composé son personnage avec beaucoup de vérité.

—Un soupçon de farandole, dansée par huit *danseuses à quelque peu* divert le public, tout étonné de constater que l'exubérance méridionale n'était pas sur la scène.

Heureusement, un joli intermède plein d'originalité : « Les polichinelles », est venu à temps *nous donner la preuve que nous avons* un corps de ballet, pouvant à l'occasion, quand il le veut, jouer de partie à côté de notre troupe lyrique.

LIONEL.

ANCIENNE MAISON VIENNE-BARATTE

ROUBAIX, 17 et 19, Rue du Vieil-Abreuvoir, 17 et 19, ROUBAIX

La Maison **A. VELUARD** *ne voulant pas conserver aucune marchandise de la saison, pour ne donner à sa clientèle que des articles toujours nouveaux fera des* **RABAIS CONSIDERABLES sur toute la Nouveauté :** *En Confections, Jupes et Jupons pour Dames, Costumes et Paradessus pour Garçonnets.*

APERÇU DE QUELQUES PRIX :

Pour Dames

COLLETS velours du Nord belle qualité, doublé et ouaté, garni d'une riche soutache. . . . . 39 fr., 32 fr. et **29** fr.

COLLETS velours du Nord, belle qualité, ouaté et doublé, garni d'une riche broderie perlée. . . . . 39 fr., 37 fr. et **35** fr.

COLLETS drap cuir, entièrement soutaché. **19 fr.75**

COLLETS drap cuir, belle qualité, façon tailleur, noir et beige, 15.75 et **14 fr. 50**

JAQUETTES façon tailleur en drap cheviotte noire, doub. ote. 25 f. et **18 fr.50**

Pour Garçonnets

COSTUMES cheviotte marine et Fantaisie, toutes tailles. . . . . . . **9 fr. 50**

PARDESSUS S haute nouv. fant. **25 fr.**

PELERINES en drap imp. avec capuch. pour collégiens, depuis . . . . **7 fr. 50**

La Maison VELUARD tient tous les articles en Bonneterie de laine normale hygiénique du docteur Jeager. 2312

DICTION ABSURDE

J'ai souvent entendu dire qu'un rhume soigné durait 40 jours, tandis que négligé, il guérissait seul ! Amère plaisanterie qui explique aujourd'hui ces innombrables cas de *tuberculose, de bronchite chronique ou de* phtisie, dont le début était jadis un rhume qu'il eut été bien facile de guérir. Quelques cuillerées de SIROP de LORET, prises de temps en temps, aurait suffi pour éviter toute complication. Donc, si vous toussez, demandez partout le SIROP de LORET. 1/2 fl. 1 fr. 75. Entier 3 fr. si le rhume est dé à ancien, demandez l'*Embrocation Loret,* que vous emploierez en frictions. Dépôt : Pharmacies Boyaval à Roubaix et Vanenfville à Tourcoing.

BULLETIN FINANCIER

..., 20 décembre 1895.

On est arrivé en Bourse avec de bonnes dispositions, mais le nouveau désarroi des valeurs ottomanes a paralysé aussitôt les affaires et empêché le relèvement des cours.

Le 3 0/0 reste à 100.60.

Le 3 1/2 0/0 finit à 105.85.

Le Crédit Foncier se relève à 685.

Le Comptoir National d'Escompte reste stationnaire sur le cours de 557.

La Société Générale se maintient à 500.

Le Crédit Lyonnais s'améliore un peu à 741.

Les transactions sont actives sur les obligations foncières 4 0/0 de Tunisie que l'on demande à 483.75, dans le but de profiter du coupon de janvier de 10 fr. nets d'impôts.

L'action du Bec Auer se négocie à 1000 et 1010.

Les mines d'or n'éprouvent que des variations insignifiantes.

La Buffelsdoorn Estate cote 102.50.

La Monte Rosa s'inscrit à 21.50.

La Settagolt Gold ne perd rien de sa fermeté à 29.

Les Chemins Français sont sans affaires.

BOURSE DE BRUXELLES

du 20 décembre

Belge 3	r. s. I	100 30	Brux. lib. 1886.	106 75
—	sér. II	— —	Non libéré 1886	— —
—	sér. III	99 75	Ostende à pr. .	30 50
—	3.	— —	— 1877 2	116 50
—	2 1/2	93 75	— 1885 3	— —
Annuit.	3	98 75	Tournai 1874.3.	51 —
—	4 1/2	115 —	— 1886 3 1/2.	— —
—	4 1/2	121 50	Gand 1883. 3	113 25
Cr. com.	4 1/2.	115 —	— 1880. 3	104 —
—	4.	— —	— 1878. 3	103 75
—	3.	106 50	Liège 1853. 2 1/2.	99 25
—	p. 1881.	120 50	— 1868. 3.	104 62
—	8 s. 1888.	106 50	— 1874. —	103 95
Anvers 1887 lib.		109 25	— 1879. —	103 —
Libéré 1887		— —	— 1883. 3 1/2.	103 —

BONS PANAMA

LOTS du CONGO

délivrés en tous temps avec faculté de revente à des conditions particulières par la Maison

J. BULTÉ

Comptoir de Change

ROUBAIX, 35, Rue Neuve, ROUBAIX

ACHAT et VENTE à forfait de Titres négociables

Exécution rapide de tous ordres aux Bourses de Paris, Lille, Bruxelles, Anvers Londres, Amsterdam.

Souscription aux Emissions. — Versement. Conversion.

Paiement immédiat et sans frais des COUPONS présentés à l'échéance.

BOURSE DE LILLE ET BRUXELLES

Opérations à Forfait

TITRES CONTRE ESPECES

ORDRES de BOURSE

Le Comptoir de change

A. Pajot & Ch. Lefebvre

Siège Social :

LILLE: 69 bis, Rue Nationale.

Succursale de Lille :

rue Gambetta, ...

et ROUBAIX, 6, rue de la Gare

EXÉCUTE

tous **ordres en bourse de Paris,** au comptant, au simple **courtage de l'agent de change** et sans autre **rémunération** que les **frais de port et d'assurances des titres.**

COUPONS, TRANSFERTS, CONVERSIONS

et souscriptions aux émissions

A LA MAISON DE CONFIANCE

Horlogerie **A. BARTHET**, à Besançon (Doubs)

5 fr Remontoir métal mise à l'heure mécanique pour Hommes seulement

3'50 chaînes argent.

3'95 Réveil 2 ressorts.

PENDULES en tous genres Album illustré 500 gravures.

25 fr Remontoirs Or triple INDÉFRAICHISSABLES Hommes et Dames garanti

15 fr tout argent, 1ères grandeurs. GARANTIS

ORFÈVRERIE, BIJOUTERIE

Envoi f° du Catalogue sur demande.

MAISON du TAPIS

7, Rue du Vieil-Abreuvoir

EXPOSITION

des Meubles et Objets de Fantaisie Chine et Japon pour cadeaux

CHOIX IMMENSE

en Carpettes, Foyers toutes tailles, dessins exclusifs

DE DESCENTES LIT EN FOURRURE DU TIBET

Tapis de Table

Tissus Japonais pour Décoration, Masques, Appliques, etc.

Tout acheteur recevra à titre gracieux un joli écran Japonais.

Avis important

Ainsi que nous l'avions annoncé, M. **BROUILLARD**, le célèbre opticien, devait quitter notre ville, lundi soir, mais n'ayant pu fournir à la foule des clients qui ne discontinuent pas de lui rendre visite, il a l'honneur d'informer qu'il prolonge de nouveau son séjour à Roubaix jusqu'au lundi soir, 30 décembre. 20.21.22d.

PLUS DE CHAUVES !

Ni de CHEVEUX GRIS

Repousse certaine à tout âge

CROISSANCES ÉTONNANTES de Cheveux

Produites sur des Hommes et des Femmes

Arrêt immédiat des Chutes par la

POMMADE QUINIQUE LECHAUX

Pommade hygiénique, régénératrice

qui supprime les teintures, empêche de blanchir augmente la vigueur et l'éclat des plus belles chevelures.

(Milliers de Certificats et Attestations.—Prospectus explicatif gratis)

Le pot franco par la poste, 4 fr.; 6 pots franco, 21 fr.

Charles LECHAUX, Pharmacien rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX

Dépôt à Lille : parfumerie Salle, rue de Paris, 23 ; Roubaix : Piessen, parfumeur ; Tourcoing : Bruyneel, chemisier ; Bruneau, pharmacien ; Maubeuge : Esquive, parfumeur ; Huart, pharmacien ; Valenciennes : Blondé, parfumeur ; Sabin-Boulet, pharmacien ; Béthune : Leclercq, parfumeur ; Dunkerque : Brunet, parfumeur ; Calais : Léon Sueur, herboriste ; Halluin : Pierre Reynaert, coiffeur ; Hénin-Liétard : Husquin, coiffeur.

MARCHÉ A TERME

de Roubaix-Tourcoing

Du 20 décembre

Cote officielle de 5 heures 1/2

Peignés de la Plata et de l'Uruguay

Livraisons	TYPE 1 qual. à fabr. Cote préc.	TYPE 1 Cote jour	TYPE 2 qual. cour. Cote préc.	TYPE 2 Cote jour	Peignés d'Uruguay Type A. n. Cote préc.	Cote jour
Janvier ...	3 95	3 975	..	..	..	..
Fév.	3 975	3 975	..	..	..	..
Mars	4 00	4 00	..	..	..	..
Mars nouv	..	..	..	..	..	..
Avril	4 025	4 025	..	..	..	..
Mai	4 05	4 05	..	..	..	..
Juin	4 05	4 075	..	..	..	..
Juillet	4 05	4 075	..	..	..	..
Août	4 075	4 075	..	..	..	..
Septembre.	4 10	4 10	..	..	..	..
Octobre ...	4 10	4 10	..	..	..	..
Novembre.	..	..	..	..	..	..
Décembre.	3 995	3 92	..	..	..	..

DÉTAIL DES VENTES

Type un que

Janvier	10.000	»	à 3.95
id.	20.000	»	à 3.975
Février	5.000	»	à 3.975
Avril	20.000	»	à 4.025
Mai	10.000	»	à 4.05
Juin	10.000	»	à 4.075

Total : 75.000

Tendance : calme.

Anvers, 20 décembre.

Peignées allemandes de la Plata

Contrat B

Novembre 405 1/2 — Décembre 387 1/2. — Janvier 1896, 387 1/2 — Février, 390 1/2 — Mars, 397 1/2 — Avril, 392 1/2 — Mai, 395 ./. — Juin, 397 1/2 — Juillet 397 1/2 — Août, 400 ./. — Septembre, 400 ./. — Octobre, 402 1/2

Ventes : 70,000 kilos.

Contrat C

Peignées françaises de la Plata

En disponible, il a été traité 41 balles de la Plata en suint.

Marché calme.

Marché aux bestiaux de la Villette

Veaux. — Amenés 373 ; vendus, 357 ; poids moyen 79. Prix du kilog. (viande nette), 1re qual. 2,30 ; 2e qual. 2,06 ; 3e qual. 1,90. — Prix extrêmes, 1.70 à 2,34.

Observations. — Les cours sont restés aujourd'hui sans variation sensible, mais la tendance semblait être, toutefois, plutôt un peu à la baisse.

Le Gérant : E. DU GARDIN.